

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 02518

Numéro SIREN : 828 913 830

Nom ou dénomination : 3 ALLIANCES

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2022 sous le numéro de dépôt A2022/044847

3 ALLIANCES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 €
Siège social : DARDILLY (69570)
22 Chemin du Tronchon

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
3 ALLIANCES EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

GALLO & ASSOCIES AUDIT
29 AVENUE FELIX VIALLET
38000 GRENOBLE

 **Gallo&Associés**

3 ALLIANCES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 €
Siège social : DARDILLY (69570)
22 Chemin du Tronchon

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE 3 ALLIANCES EN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision unanime des associés en date du 30 novembre 2022, nous avons établi le présent rapport afin de :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Votre société, constituée le 10 avril 2017, a pour activité le commerce de détail par vente à domicile de tous type de produits, vente directe ou par des démarcheurs. Etude, conseil et services d'ingénieries relatifs à des installations générant du courant électrique à partir d'énergie solaire.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un bénéfice de 115 155 € et des capitaux propres de 131 874 €. La situation comptable arrêtée au 30 juin 2022, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître un bénéfice de 17 286 € et des capitaux propres de 149 160 €.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d’existence, d’appartenance et d’évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l’établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Lyon le 2 décembre 2022

Le Commissaire aux comptes et
à la transformation

GALLO & ASSOCIÉS AUDIT

Julien BADIN